

p.B.51.14.21.20.Allg. - KT/vo

Le 13 septembre 1976

ad VG/arU R G E N T

=====

NO	KH KS				
Date	14.9				
VISA	11				
EPD	13.09.76		17		
Ref	p. B. 51. 14. 21. 20		Am.		

Note à la Direction politique  
(Division politique II)

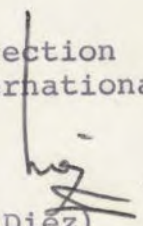
---

Livraisons de matériel de guerre  
aux Etats-Unis. Non-réexportation

Nous avons bien reçu votre note du 8 septembre 1976.

Le point de vue que nous avons défendu dans notre note du 25 mai 1976 correspond à une interprétation stricte de la loi fédérale sur le matériel de guerre, que nous maintenons en principe. Nous nous rendons compte cependant qu'une telle interprétation a pour conséquence, en pratique, d'empêcher toute livraison de matériel aux Etats-Unis. Si, de votre côté, vous estimez pouvoir vous rallier à la proposition du Département militaire du 3 septembre 1976, nous n'avons pas l'intention de nous y opposer.

Direction  
du droit international public

  
(Diéz)

Copie à : M. Monnier